

## ACTIVITES

### PRATIQUE INSTRUMENTALE

La pratique instrumentale est ouverte aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes.

Instruments enseignés : **Saxophone - Flûte traversière - Guitare - Piano - Batterie, percussions.**

Cours : Saxophone : vendredi/samedi - Flûte traversière : vendredi - Guitare: mercredi - Batterie, percussions: mercredi  
Piano : tous les jours (excepté samedi)

L'école dispose d'un service de location d'instruments possible.

### FORMATION MUSICALE

Elle réunit théorie, développement de l'audition et culture musicale, afin de connaître et comprendre les éléments fondamentaux du langage musical. Les illustrations sonores et applications directes aux instruments et à la voix permettent de consolider les liens avec l'apprentissage instrumental.

Cours : Enfants et ados : mercredi ou vendredi, selon niveau      Adultes : vendredi

### PRATIQUE D'ENSEMBLE

Elle permet d'aborder la musique sous un autre angle. Moment de rencontre, d'écoute, d'échange, de partage, de création, elle développe le goût et le plaisir de jouer avec les autres musiciens.

**Ensemble de saxophones** (vendredi) - **Ensemble de guitares** (mercredi) - **Ensemble percussions et claviers** (mercredi) - **Groupe instrumental : divers instruments** (vendredi) - **Chorale Enfants** (à partir de 7 ans) si nombre suffisant d'inscriptions

*A partir de la 2<sup>e</sup> année de pratique instrumentale, enfants et ados sont tenus de s'inscrire dans une activité d'ensemble.*

### ATELIERS « JEUNES ENFANTS »

**Initiation musicale** à partir de 5 ans dans l'année civile en cours

Découverte de l'univers et de l'organisation des sons à travers des chansons, comptines, jeux sur des percussions et objets sonores; initiation ludique et créative au langage musical

**Découvertes instrumentales** à partir de 6 ans et +

Destiné aux enfants dont le choix instrumental n'est pas déterminé, cet atelier s'articule autour de la découverte des instruments enseignés, à travers une approche ludique, sensorielle, créative et collective. Les enfants peuvent « essayer, toucher » les instruments. Cet atelier est animé, à tour de rôle par les professeurs d'instrument, 6 séances par instrument/ en groupes de 5 enfants.

### MUSIQUE À L'ECOLE

Des projets musicaux et artistiques sont mis en œuvre, en partenariat avec l'Education nationale dans les écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes. Un musicien intervient régulièrement dans les classes pour accompagner ces projets.

## PARCOURS DE FORMATION

L'école de musique propose un parcours de formation, qui permet aux élèves de construire leur projet artistique : choisir une discipline dominante (instrument) et conforter le parcours par des disciplines complémentaires (formation musicale, pratique d'ensemble).

La formation des élèves (enfants, adolescents) s'organise en **TROIS CYCLES** qui marquent les grandes étapes de l'apprentissage musical. Chaque cycle constitue un ensemble cohérent d'acquisition de compétences et dure en moyenne 4 années, en fonction des possibilités de chacun.

L'évaluation est pratiquée de façon continue par l'ensemble des professeurs et des examens de fin de cycle permettent de certifier des compétences acquises par les élèves.

Pour les adultes, le parcours s'élabore en fonction de leur projet personnel. Leur progression est suivie par l'équipe pédagogique.

D'autres parcours sont possibles pour permettre aux élèves de se former et s'épanouir selon leur projet.

- Cours Loisir : instrument + pratique d'ensemble. Il concerne des adolescents à partir du collège et des adultes
- Pratique d'ensemble seule ou Formation musicale seule: possible sans suivre d'autres cours à l'école de musique
- Ateliers pour les jeunes enfants

Et un fonctionnement spécifique est adapté à certains profils d'élèves, sur justificatif.

## FONCTIONNEMENT

### Cours instrument

Individuel : 30 minutes    Collectif 2 élèves : 1 heure  
Individuel : 45 minutes (minimum 6 ans de pratique)

### Formation musicale

Cours collectifs par niveau : 45 minutes

### Pratique d'ensemble

Cours collectifs : 1 heure

### Ateliers

Initiation : cours collectif de 45 minutes  
Découvertes: cours collectif de 45 minutes

**Horaires des cours déterminés en début d'année scolaire**

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les activités sont dirigées par une équipe de professionnels

**MANTEAUX Virginie** : Saxophone et ensemble

**DUTHEIL-SOUDEY Camille** : Flûte traversière, formation musicale, groupe instrumental

**POGNON Agnès** : Guitare et ensemble, formation musicale, initiation musicale

**HANSER Philippe** : Batterie, percussions et ensemble

**JACQUES Julien** : Intervenant Musique à l'école

**GENIALE Catherine** : Direction, piano

## INSCRIPTIONS / INFORMATIONS

**Permanences** les **6/7/8 septembre** 15H00- 18H30 à la Maison de la Musique.

En dehors de ces dates contactez nous !

Des inscriptions peuvent être possibles en cours d'année.

**Rencontre** familles/professeurs, **lundi 11 septembre**, pour préciser les horaires des cours.

**Reprise des activités** à partir du **mardi 12 septembre**. Passée cette date, l'Ecole de musique fonctionne selon le calendrier scolaire

**Portes Ouvertes** **samedi 16 septembre** 10H-12H30  
Pour découvrir les activités de l'école de musique

## RENSEIGNEMENTS

### Maison de la Musique et des Traditions

Rue de l'Eglise 55320 DIEUE / MEUSE

03 29 87 63 62

ecoledemusique-dieue@orange.fr

### Communauté de Communes Val de Meuse- Voie Sacrée

43 rue du Rattentout 55320 DIEUE / MEUSE

03 29 87 60 75 contact@valdemeuse.fr

www.valdemeusevoiesacree.com

## TARIFS 2017/2018

Etablis par le Conseil Communautaire du 29 mai 2017

### MENSUELS

#### **Formation musicale +Instrument** (30 min ou 1 H)

Enfant du Val de Meuse -Voie Sacrée 48,00 €

Enfant hors Val de Meuse -Voie Sacrée 74,50 €

Adulte du Val de Meuse - Voie Sacrée 69,50 €

Adulte hors Val de Meuse -Voie Sacrée 95,00 €

#### **Formation musicale +Instrument** (45 min.)

Enfant du Val de Meuse - Voie Sacrée 51,50 €

Enfant hors Val de Meuse - Voie Sacrée 79,50 €

Adulte du Val de Meuse - Voie Sacrée 77,50 €

Adulte hors Val de Meuse - Voie Sacrée 102,00 €

#### **Formation musicale seule** (45 min.)

Enfant du Val de Meuse - Voie Sacrée 22,00 €

Enfant hors Val de Meuse - Voie Sacrée 33,50 €

Adulte du Val de Meuse - Voie Sacrée 31,50 €

Adulte hors Val de Meuse - Voie Sacrée 51,50 €

#### **Instrument seul** (30 min./1H) Cours Loisir et certains profils d'élèves

Enfant du Val de Meuse - Voie Sacrée 31,00 €

Enfant hors Val de Meuse - Voie Sacrée 45,50 €

Adulte du Val de Meuse - Voie Sacrée 43,00 €

Adulte hors Val de Meuse - Voie Sacrée 64,50 €

#### **Instrument seul** (45 min.) certains profils d'élèves

Enfant du Val de Meuse - Voie Sacrée 34,50 €

Enfant hors Val de Meuse - Voie Sacrée 50,50 €

Adulte du Val de Meuse - Voie Sacrée 50,50 €

Adulte hors Val de Meuse - Voie Sacrée 70,50 €

#### **Pratique d'ensemble seule : atelier ou ensemble**

Enfant du Val de Meuse - Voie Sacrée 31,00 €

Enfant hors Val de Meuse - Voie Sacrée 48,00 €

Adulte du Val de Meuse - Voie Sacrée 43,00 €

Adulte hors Val de Meuse - Voie Sacrée 64,50 €

### ANNUELS

#### **Chorale d'enfants :**

Enfant du Val de Meuse - Voie Sacrée 24,00 €

Enfant hors Val de Meuse - Voie Sacrée 39,00 €

### TRIMESTRIELS

#### **Location d'instrument :**

Flûte traversière, saxophone, clarinette 47,50 €

Guitare 31,00 €

► Les élèves inscrits à un cours d'instrument participent aux pratiques d'ensemble de leur choix sans supplément de tarif.

► A partir du 3<sup>e</sup> membre d'une famille : 1/2 tarif applicable à un tarif enfant uniquement.

► Tarif dégressif pour pratique d'un 2<sup>e</sup> instrument : 1/2 tarif

► Les étudiants bénéficient du tarif « Enfant »

Communauté de Communes  
Val de Meuse - Voie Sacrée

# ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

## 2017/2018

**Lieu de rencontre, d'échanges et de formation, l'Ecole est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes, du Val de Meuse et de l'extérieur.**

**Son projet pédagogique réunit trois grandes missions :**

**Former des musiciens :** formation musicale, pratique instrumentale, pratique collective,

**Sensibiliser le plus large public,**

**Diffuser :** auditions des élèves, concerts, projets artistiques, spectacles.

**La Maison de la Musique, entourée de son magnifique cadre de verdure, est un outil fonctionnel, convivial et harmonieux, adapté aux besoins des activités musicales.**

